

COMMUNICATIONS

Des avantages de l'affalage mécanique des gros bovins de boucherie et de ses possibilités expérimentales

par A. HOUDINIÈRE et G. DELCLOS

Dans une précédente communication, nous avons indiqué les améliorations d'ordre humanitaire, hygiénique, économique et psychologique que l'affalage mécanique est susceptible d'apporter dans le cadre relativement étroit de l'abattage rituel.

Nous nous proposons de démontrer ici que cette technique nouvelle mérite d'être étendue à l'abattage de tous les gros bovins.

Telle extension est à priori parfaitement concevable puisqu'il n'existe aucune incompatibilité entre l'usage de l'affaloir mécanique (le casting-pen des Anglais) et les techniques classiques de l'abattage de ces grands animaux.

Cependant avant d'énumérer les avantages que l'on pourrait en retirer, il convient de rappeler les procédés actuellement mis en œuvre et leurs principaux inconvénients.

* * *

Amenée des animaux dans la salle d'abattage.

On sait qu'il est souvent difficile de conduire les gros bovins sur le lieu de leur abattage. Sur ce point les évasions spectaculaires et les accidents ne se comptent plus. Ceci est dû au fait que de nombreux animaux, et plus particulièrement ceux de la race charolaise, éloignés de leur paisible prairie, manifestent, dans les abattoirs, de l'affolement ou des tendances agressives voire coléreuses.

Ce sont là des faits importants à souligner. Il serait en effet parfaitement inutile de mécaniser, à la seconde près, le travail indus-

triel de la préparation des viandes, si par ailleurs, il fallait perdre des minutes précieuses à la capture d'animaux en état d'énervement ou d'irascibilité.

Affalage courant.

Contrairement à l'affalage rituel où la chute de l'animal a lieu bien avant son insensibilisation par anémie cérébrale, l'affalage classique du gros bovin est, peut-on dire, le résultat même de son évanouissement. C'est en effet l'action du révolver à tige percutante, instrument le plus souvent utilisé, qui provoque la syncope et par suite l'affaissement du corps.

En raison même de la force et de l'indocilité de l'animal, il est nécessaire de l'immobiliser par des moyens de contention divers de manière à le maintenir dans la position la plus favorable à la mise en œuvre de l'arme d'abattage et à l'exécution des opérations ultérieures.

Depuis longtemps d'ailleurs cette contention a été rendue obligatoire par les règlements pour éviter accidents et évasions. Ainsi dans le département de la Seine, l'Ordonnance du 27 juin 1914 précise que « tous les taureaux, bœufs et vaches doivent, préalablement à l'abattage être attachés aux anneaux scellés dans le sol ».

Telle période *ante-mortem* d'immobilisation et d'affalage est cependant loin d'être exempte d'inconvénients. Elle offre une insécurité certaine pour le personnel tandis que la chute brutale du corps de l'animal est par ailleurs souvent à l'origine de lésions inutiles.

* * *

Avantages industriels de l'affalage mécanique.

1° L'utilisation nécessaire d'un couloir d'amenée des animaux, sans possibilité de retour en arrière, élimine à la fois les réactions dangereuses des sujets méchants ou nerveux et les risques d'évasion. C'est d'ailleurs une sécurité que le Casting-pen partage avec les caisses fixes ou cabinets d'abattage.

2° La substitution d'une contention mécanique au maintien, par cordes ou par chaînes, de l'animal au sol, constitue également à l'égard du personnel une véritable prévention contre les accidents.

3° Le renversement « contrôlé » de l'animal sur le dos évite les lésions d'affalage occasionnées habituellement par sa chute trop brutale ; l'application du pistolet est aussi grandement facilitée qu'elle ait lieu avant ou après ce renversement.

4^o La mise en place du « réjecteur œsophagien » dont nous avons recommandé l'emploi au Congrès de Nice (1) est rendue beaucoup plus aisée par l'immobilisation de l'animal et devient même possible chez nombre de sujets indociles, avant ou après affalage.

Possibilités expérimentales de l'affalage mécanique.

L'obtention rapide d'une position dorsale fixe, avec extension du cou, offre la possibilité d'étudier avec beaucoup plus d'aisance que jusqu'à présent, le perfectionnement des méthodes d'abattage des gros bovins.

Elle permettrait notamment :

a) d'expérimenter l'anesthésie électrique, soit par apposition de pinces au niveau de la tête, soit par transformation temporaire de l'affaloir en caisson d'électro-anesthésie ;

b) de pratiquer l'anesthésie gazeuse par immersion de la tête dans une enceinte de petites dimensions afin d'éviter les dépenses excessives qu'entraîne le séjour en atmosphère gazeuse de la totalité du corps de l'animal ;

c) d'étudier et de perfectionner la saignée par aspiration, en pénétrant jusqu'au cœur par l'intermédiaire des « deux » veines jugulaires (débit plus important qu'avec une seule veine). Le procédé doit aboutir, comme nous l'avons constaté, à des extravasations sanguines beaucoup plus complètes que la méthode classique et finalement à une meilleure conservation des viandes.

* * *

On ne manquera pas de critiquer l'emploi de l'affaloir mécanique en invoquant surtout le fait qu'après l'assommement, il faut procéder à l'extraction de l'animal hors du box pour le suspendre au rail de saignée, d'où pertes de temps et d'énergie.

En réalité ces inconvénients sont minimes :

En effet, contrairement à ce qui a lieu pour l'abattage rituel où l'égorgeage est pratiqué sur l'animal affalé, la saignée est exécutée ici sur l'animal suspendu. Il est donc possible d'extraire le bovin très rapidement hors de l'appareil, aussitôt après son étourdissement, alors qu'il ne présente pas, ou très peu, de réactions réflexes.

(1) A. HOUDINIÈRE, J. DUFRENE et G. DELCLOS : Le cathétérisme tubulaire de l'œsophage des gros bovins dans les abattoirs. C. R. du 2^e Symposium de l'A. V. H. A., Nice, mai 1962.

Au surplus on pourrait accélérer cette extraction et réduire la dépense d'énergie en apportant à l'appareil quelques modifications de détail.

Par exemple :

DELGLOS propose de remplacer la paroi supérieure, plate et inclinée, dite « *dossier* », par une portion de transporteur à rouleaux de même inclinaison. Après rotation du box, l'éjection du corps de l'animal s'effectuerait presque d'elle-même ou tout au moins sans effort important.

En conclusion, il est donc souhaitable de voir l'usage des affaloirs mécaniques se répandre dans notre pays, non seulement par tous ceux qui associent la religion au sacrifice des animaux, mais encore par tous les professionnels qui pratiquent l'abattage des gros bovins.

(Service Vétérinaire Sanitaire de la Seine).
